

<b><u>Numéro et objet de la délibération</u></b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b>
	DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
	DU C.C.A.S. DE LAUDUN-L'ARDOISE
	<b>Séance du 13 septembre 2022</b>
2022_09_01	L'an deux mille vingt-deux, le treize septembre, à 18 heures 00, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune convoqué le 6 septembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au CCAS, sous la présidence de Madame Manon CROUSIER, Vice-Présidente.
<b>RESSOURCES</b>	
<b>HUMAINES</b>	<u>Étaient présents</u> : Mesdames Manon CROUSIER, Vice-Présidente, Chantal DI GLORIA, Myriam IGHIR, Jocelyne MOSCATO et Messieurs Aimeric NAVEZ.
Tableau des Effectifs	<u>Absents excusés</u> : Madame Simone GRAVIER donne procuration à Manon CROUSIER, Monsieur Christian GILLES donne procuration à Mme Myriam IGHIR, , Messieurs Yves CAZORLA, Président, Moustapha BEN ABBES.
C.C.A.S	
<b><u>RAPPORTEUR</u></b> :	<u>Secrétaire de séance</u> : Jocelyne MOSCATO
Manon CROUSIER	

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Fonction Publique,  
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article R 123-23

Vu le tableau des effectifs du personnel du C.C.A.S,

Considérant la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences au sein du Centre Communal d'Action Sociale ;

Considérant le besoin de rationaliser les effectifs par rapport aux missions et aux tâches confiées au personnel dans le cadre d'une projection à moyen terme ;

Considérant le besoin de privilégier les emplois permanents de l'établissement pour garantir l'attractivité des emplois publics dans un contexte national de raréfaction de certaines compétences métiers ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents

### **DECIDE**

La création au 1<sup>er</sup> octobre 2022 d'un emploi permanent de Responsable du Centre Communal d'Action Sociale, poste à temps complet, poste de catégorie B, sur le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, grade de rédacteur territorial

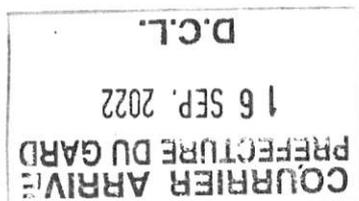
## AUTORISE

Monsieur le Président du C.C.A.S à actualiser, en conséquence, le tableau des effectifs du C.C.A.S.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Certifiée pour copie conforme,

Laudun-L'Ardoise, le 14 septembre 2022



La Vice-présidente  
Manon CROUSIER

### TABLEAU DES EFFECTIFS CCAS

Emplois permanents titulaires	Autorisés	Pourvus	Vacants
<b>Directeur du CCAS (temps non complet 5,25/35<sup>ème</sup>)</b> catégorie A – cadre d'emploi des attachés territoriaux	1	1	0
<b>Responsable du CCAS</b> catégorie B – cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux Grade de rédacteur territorial	1	0	1
<b>Agent polyvalent du CCAS</b> Catégorie C – Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	2	1	1
<b>Adjoint Administratif</b> Catégorie C – Adjoint Administratif	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

Emplois contractuels	Autorisés	Pourvus	Vacants
<b>Rédacteur</b>	1	1	0
<b>Adjoint Administratif</b>	1	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>